



Salut amis cavaliers,

Le dernier post date du 20 mars et finalement il est toujours d'actualité. Presqu'un mois que nous vivons en vase clos avec les hauts et les bas des infos politiques et les critiques des uns sur les autres dans le champ des chercheurs scientifiques. Donc, je voudrais juste rajouter ce paragraphe.

Un vent de contestation souffle sur la FFE, car ses adhérents individuels ainsi que quelques professionnels remettent en cause la politique générale du président, renforcé par la problématique du Corona Virus. Peut-être s'attendaient-ils à ce que la fédération les aide à passer ce cap difficile. En même temps, après une hémorragie importante des adhérents depuis des années, les concours qui ne se feront pas, les formations à l'arrêt, Lamotte Beuvron qui n'accueillera pas les milliers de cavaliers jeunes et adultes préfigurent une perte financière qui sans aucun doute sera importante. Je voudrais vous rappeler que la place des propriétaires de chevaux, des cavaliers indépendants, des cavaliers qui ne veulent pas de la compétition, ceux qui veulent se promener ou même faire de la randonnée ne sont pas à leur place dans cette fédération sportive.

Aujourd'hui, vous avez le choix, entre Equiliberté et la FREF-FSGT, selon que vous soyez plus ou moins westerner ou plus ou moins classique, qui proposent les mêmes licences de cavaliers (à peu près), ainsi que des assurances pour vos chevaux. Allez-y. Rejoignez les, ils sont votre famille. Ils en connaissent vos problèmes spécifiques. Par ailleurs, il ne s'agit pas de business, tous les administrateurs sont bénévoles, eux-mêmes cavaliers, propriétaires de chevaux, randonneurs patentés.

Pour en revenir à la FREF, tous les centres sont confinés, les responsables s'occupent des chevaux, le foin, la paille sont livrés, les visites du véto sont permises. Evidemment, ça ne va pas arranger les finances des petits centres de tourisme équestre (et les gros non plus sans doute). Tout le monde en profite pour réparer, repeindre, ranger, travailler en interne les chevaux.

Nous n'avons pas grand-chose à dire de plus, hormis que vous fassiez bien attention à vous (et aux autres), et rappeler que la FREF, ses licences et ses affiliations sont passées de l'année civile (janvier à décembre) à l'année sportive (de septembre à Aout).

Cavalièrement

Au nom de toute l'administration

Le Président Gilbert DE KEYSER